

Mission de prospection aéronautique

Belgique/Royaume-Uni
du 15 au 18 novembre 2016



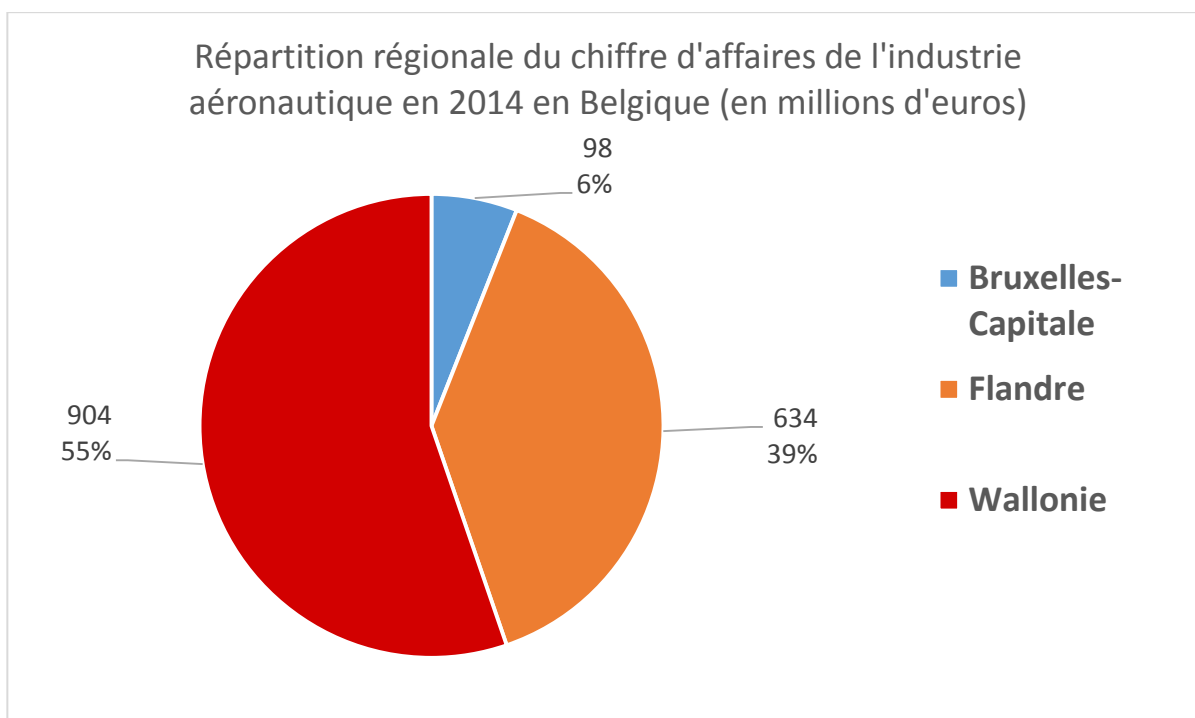
Une mission en quatre temps :

- ✓ Comprendre deux marchés importants, pour les sociétés françaises, dans les domaines de l'aéronautique et de l'aérospatiale
- ✓ Appréhender les différences culturelles et anticiper les obstacles
- ✓ Rencontrer les acteurs majeurs de chacun des pays
- ✓ Créer des courants d'affaires pérennes

Éléments de marché concernant l'industrie aéronautique belge

L'industrie de la fabrication des matériels de transport en Belgique représente un chiffre d'affaires de 17,5 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 3 milliards d'euros.

Concernant le chiffre d'affaires, l'industrie aéronautique représente 9,3% de l'industrie de fabrication des matériels de transport en Belgique. Ces données concernent la fabrication, l'entretien et la réparation des avions et hélicoptères, civils et militaires.



L'industrie aéronautique belge est représentée en Région wallonne par des clusters tels que Skywin et l'EWA (Entreprises Wallonnes de l'Aéronautique) qui regroupent et organisent la sous-traitance, la production mais encore la livraison des produits de l'aéronautique wallonne. En Flandre, l'industrie aéronautique est composée d'équipementiers et est répartie entre de petites entreprises éclatées sur le territoire.

En 2014, le chiffre d'affaires total dans le secteur de l'industrie aéronautique belge s'élevait à plus de 1,6 milliard d'euros. Plus de la moitié de ce chiffre a été réalisée en Wallonie (55%). La Flandre représentait 39% et Bruxelles 6% du chiffre d'affaires total.

Source : Statistics Belgium, « *Monographie de l'industrie aéronautique en Belgique* », étude de 2015.

Éléments de marché concernant l'industrie aéronautique britannique

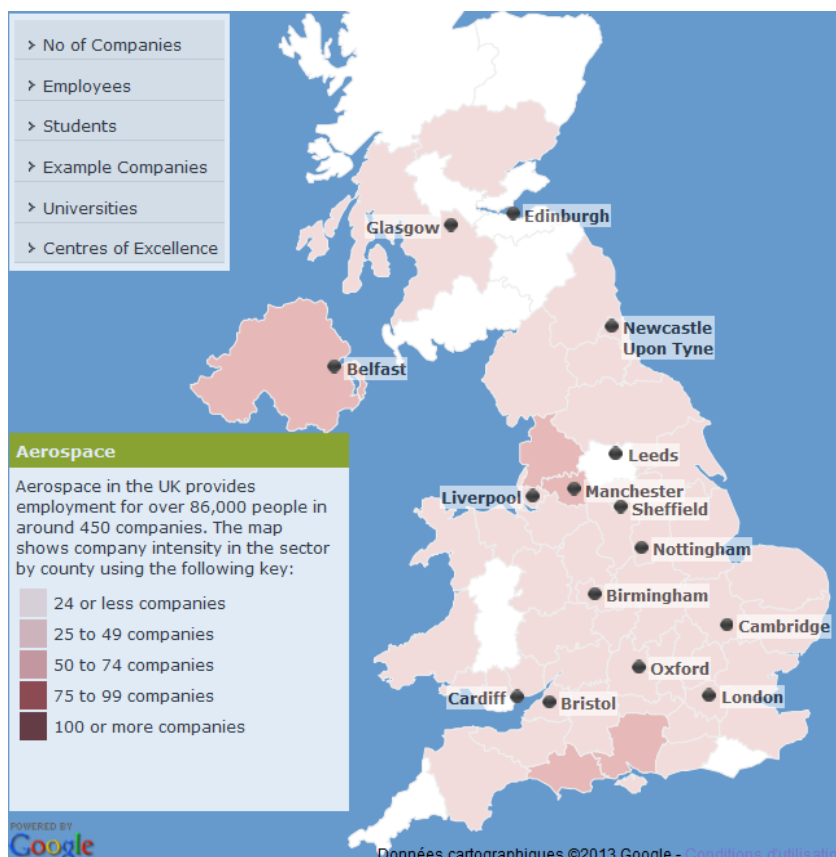
L'industrie aéronautique britannique représente 17% des parts de marché mondiales avec un chiffre d'affaires en 2015 de £31.8bn (43 milliards d'euros). La Grande-Bretagne est le premier fournisseur du secteur aéronautique en Europe et le deuxième dans le monde derrière les Etats-Unis. 90% des ventes sont effectuées à l'export.

A date, le carnet de commandes compte plus de 13 000 avions et 20 000 réacteurs ce qui correspond à 9 ans de travail en perspective et représente £195bn pour l'économie britannique (263 milliards d'euros). Les 3 000 entreprises du secteur emploient près de 130 000 personnes directement dont environ 20 000 postes dédiés à la R&D.

En termes de profils d'entreprises, le Royaume-Uni accueille :

- des leaders locaux : BAE Systems, GKN et Rolls Royce
- des leaders européens et mondiaux : Airbus, Boeing, Bombardier, Thalès, Cobham et Augusta Westland
- ainsi que des TPE et PME qui représentent 55% des ventes de l'aérospatial civil.

L'activité aéronautique est principalement concentrée dans le Sud et le Nord-Ouest de l'Angleterre, au Pays de Galles et en Irlande du Nord.



Le Royaume-Uni possède des avantages compétitifs dans les secteurs suivants :

- conception et production d'ailes pour des avions de grande taille
- production de réacteurs
- conception et production d'hélicoptères (opportunités potentielles : 40 000 unités par an soit une valeur de \$165bn)
- montage de trains d'atterrissage
- création de systèmes avancés.

Sources: ADS Group 2016, « *Aerospace Industry Fact & Figures* », étude parue en 2016 ; UKTI, 2013

Les leaders de l'industrie aéronautique en Belgique



Les leaders de l'industrie aéronautique en Grande-Bretagne



PROGRAMME

Jour 1 - Mardi 15 novembre 2016 - BELGIQUE

- **8h30** : Accueil des sociétés françaises au sein des locaux de la CCI France Belgique (CCI FB) et petit-déjeuner au 8 Avenue des Arts, 1210, Bruxelles
- **9h00** : Présentation de la CCI France Belgique et de l'économie belge par *Anne-Christine Genouville*, Directeur Général
- **9h15** : Présentation du marché belge de l'aéronautique par *Roland Théleux* Responsable aéronautique AGORIA, Fédération des Industries Technologiques (agoria.be)
- **10h30** : Pause rafraichissements et café
- **10h45** : Initiation à la « belgitude », présentée par l'agence Frajlick
- **12h00** : Lunch à la CCI France Belgique
- **13h45-14h45** : Visite des locaux d'ASCO Industries (www.asco.be) à Bruxelles, en compagnie des représentants de l'entreprise
- **15h00-18h30** : **Rendez-vous commerciaux avec les sociétés cibles intéressées par vos compétences et prestations**
- Dîner libre

Jour 2 - Mercredi 16 novembre 2016 - BELGIQUE

- **9h00** : Visite de la société AMOS (www.amos.be) à Liège et rendez-vous BtoB pour les entreprises sélectionnées
- **10h30-18h00** : **Rendez-vous commerciaux avec les sociétés cibles intéressées par vos compétences et prestations**
- **18h30** : Débriefing avec un chargé de mission de la CCI France Belgique concernant vos premiers rendez-vous
- **19h52** : Eurostar pour Londres (optionnel)

Jour 3 - Jeudi 17 novembre 2016 - GRANDE-BRETAGNE

- **08h30** : Accueil des sociétés à la Chambre de Commerce française de Grande-Bretagne (CCFGB), 300 High Holborn, WC1V 7JH London
- **9h00-9h45** : Point sur la situation économique en Grande-Bretagne post référendum, attaché économique de l'Ambassade de France (à confirmer)
- **9h45-10h30** : Présentation du marché britannique de l'aéronautique
- **10h30-10h45** : Pause rafraichissements et café

- **10h45-11h30** : Focus sur les différences culturelles entre la France et la Grande-Bretagne *par Peter Alfandary*, Senior Vice-président de la Chambre de Commerce
- **11h30-12H00** : Présentation de la Chambre de Commerce française de Grande-Bretagne par *Florence Gomez*, Directrice Générale
- Lunch à la Chambre de Commerce française de Grande-Bretagne
- **14h00-18h00** : **Rendez-vous commerciaux avec les sociétés cibles intéressées par vos compétences et prestations**
- Dîner libre

Jour 4 - Vendredi 18 novembre 2016 - GRANDE-BRETAGNE

- **8h00-12h00** : Visite de l'usine d'AIRBUS à Broughton dans le Pays de Galles spécialisée dans l'assemblage des ailes des différents modèles d'Airbus.
- Lunch sur place
- **14h00-18h00** : **Rendez-vous commerciaux avec les sociétés cibles intéressées par vos compétences et prestations**
- Retour

Modalités de participation

Les frais de participation sont de :

2 250€ HT par société pour la Belgique (étape obligatoire)

3 900€ HT pour les deux pays

Ces frais comprennent :

- L'élaboration d'une liste de contacts pertinents
- La prise de contact avec les prospects afin de présenter l'entreprise française et ses produits
- L'envoi de la présentation commerciale aux prospects
- La relance des prospects afin de mesurer leur intérêt par rapport aux produits/services
- L'organisation de rendez-vous avec les contacts ayant manifesté un intérêt.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ne sont pas pris en charge.

Une liste d'hôtels partenaires sera mise à votre disposition.

Conditions générales

- Les inscriptions, accompagnées du paiement de l'acompte de 70%, devront être envoyées au plus tard le 23 septembre 2016 à la CCI Paris Ile-de-France (voir bulletin d'inscription ci-dessous).
- Seule la réception du bulletin d'inscription dûment complété et le versement de l'acompte permettent de valider la participation de la société à la mission.
- Les plaquettes et autres supports de communication devront être envoyés à la CCI FB et la CCFGB ou mis en ligne et adaptés pour les clients belges et/ou britanniques avant le début de la prospection le 23 septembre 2016.
- La Chambre de Commerce France Belgique et la Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne se réservent le droit de refuser la participation d'une entreprise à la mission si elle estime que les résultats de la pré-validation et ses potentialités sur les marchés belge et/ou britannique sont trop faibles.
- La CCI Paris Ile-de-France, la Chambre de Commerce France Belgique et la Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne ne peuvent en aucun cas s'engager sur un nombre prédéterminé de rendez-vous ni être tenues responsables des informations fournies par les prospects, ni des résultats des négociations commerciales engagées avec les partenaires potentiels.

Annulation : le remboursement de l'acompte ne peut avoir lieu que si l'annulation est notifiée à la CCI Paris Ile-de-France au plus tard le 14 octobre.

Contacts :

CCI Paris Ile-de-France

Fabienne Daguzé
Conseiller Europe du Nord
T : 01 55 65 35 16
Mail : fdaguze@cci-paris-idf.fr

CCI Paris Ile-de-France

Françoise Piedanna
Responsable Filière Aéronautique
Tel : 01 55 65 32 63
Mail : fpiedanna@cci-paris-idf.fr

CCI France Belgique

Julia Claver
Responsable Service d'Appui aux Entreprises
T : +32 (0)2 506 88 14
Mail : julia.claver@cfci.be

Chambre de Commerce française de GB

Inès Ennaifer
Responsable Service d'Appui Commercial
T : +44 (0)20 7092 6626
Mail : iennaifer@ccfgb.co.uk

Mission de prospection aéronautique Belgique/Royaume-Uni du 15 au 18 novembre 2016

Bulletin de participation

A retourner complété à l'adresse suivante :

CCI Paris Ile-de-France/DGA SEDI, Service Europe, 2 rue de Viarmes 75040 Paris cedex 1

- Courriel : fdaguze@cci-paris-idf.fr et fpiedanna@cci-paris-idf.fr

A retourner avant le : 23 septembre 2016

Pays Belgique/Royaume-Uni

Date Du 15 au 18 novembre 2016

**Responsable
Téléphone**

Fabienne Daguzé
01 55 65 35 16

Participant à l'évènement: (nom, prénom) : Fonction :

Raison sociale* :

Activité de la société (le cas échéant) :

Adresse* :

N° de SIRET* : NAF : N° d'identification TVA :

Tél* :

E-mail* : Site : http://.....

* champs obligatoires (si non rempli, votre commande ne pourra pas être prise en compte)

Prestations	Montant HT	Montant TVA	Net à payer TTC
<input type="checkbox"/> Rencontres uniquement avec les compagnies belges (étape obligatoire)	2.250,00 €	450,00 €	2.700,00 €
<input type="checkbox"/> Rencontres avec les compagnies belges et britanniques	3.900,00 €	780,00 €	4.680,00 €
TOTAL			

DISPOSITIONS APPLICABLES AU SERVICE EUROPE - Modalités de règlement : le paiement par l'entreprise de l'acompte de 70 % s'effectue à la commande, par virement bancaire (cf. RIB ci-dessous) ou par chèque libellé à l'ordre de la *CCIR Paris IDF - DGA SEDI Recettes* accompagné du présent bulletin d'inscription. **Modalités d'inscription :** l'inscription de l'entreprise n'est définitive qu'à la date de réception par la CCI Paris Ile-de-France du présent bulletin d'inscription et du règlement prévu. **Conditions d'annulation et de remboursement :** toute annulation de participation par l'entreprise doit être notifiée par mail à fdaguze@cci-paris-idf.fr, ou par courrier à l'adresse figurant en haut de page. L'annulation de sa participation par l'entreprise après le 14 octobre ne donnera lieu à aucun remboursement de la part de la CCI Paris Ile-de-France.

Agence : BNP PARIBAS IDF INSTITUTIONS (02837). Code Banque : 30004, Code Agence : 02837, N° de compte : 00010953333, RIB : 94 IBAN : FR76 3000 4028 3700 0109 5333 394 BIC : BNPAFRPPXXX. Préciser : «**Mission de prospection aéronautique Belgique/Royaume-Uni du 15 au 18 novembre 2016**»

Fait à _____, le

Signature et cachet de l'entreprise (obligatoire)

(Précédés de la mention "lu et approuvé")